

Je n'ai plus rien à me mettre !

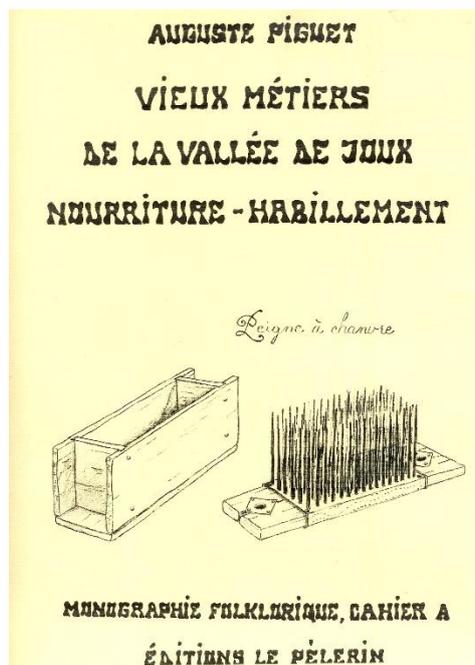
C'est l'expression populaire, surtout du côté de la gente féminine, pour dire que l'on se doit d'aller faire ses emplettes rapidos en fait d'habits. Non pas que l'armoire soit vide, mais la mode exige de renouveler parfois sa garde-robe.

Et même si celle-ci regorge d'habits que l'on ne met plus. Il faudra donc en conséquence trier, faire un lot de ces reliquats pour les bonnes œuvres.

Ce « plus rien à se mettre », des deux côtés de la barrière, signifie tout simplement que l'on consomme, et que la quantité d'habits dont on se débarrasse non seulement est phénoménale, qu'elle fera travailler des milliers de mains, mais qu'aussi elle contribuera à la destruction de nombreux biotopes. L'homme saurait-il changer ainsi qu'on le demande depuis des décennies ? Au vu du peu d'évolution en ce domaine, c'est moins que certain. Ainsi l'homme souffrira-t-il un jour de n'avoir pas su s'adapter le moment voulu. Mais cela est une histoire en marge de ce que nous voulons traiter aujourd'hui : les habits.

En fait rien n'est de notre fait, si ce n'est le choix des photos. Pour la partie analytique, une fois de plus nous avons recours aux propos d'Auguste Piguet qui se trouva dans une situation très avantageuse sur le plan historique. Il avait fait des études, il était capable de bonnes synthèses, il avait une mémoire phénoménale, n'ayant rien oublié de ce que ses aïeux et aïeules avaient pu lui raconter. Il disposait en plus d'une excellente documentation, prenait des notes à tour de bras, bref, avait constitué un riche terreau duquel il pouvait extraire un authentique folklore de la Vallée de Joux.

Le texte qui suit est tiré de la brochure dont nous reproduisons la couverture, Editions Le Pèlerin, collection « Etudes et documents » no 96, de 1999, pp. 0127 à 0139.



mille ans

KLEIDUNG

Costume masculin. Nous ignorons comment nos lointains ancêtres du Lieu-Poncet se vêtaient. La plupart d'entre eux étaient originaires de la plaine vaudoise; aussi leur accoutrement ne devait-il guère se distinguer de celui des habitants du Pays. (sous-entendu "de Vaud". Naguère encore, les expressions "~~à là ao Pâi, dina dao Pâi, klè dao Pâi~~" s'entendaient communément "aller au Pays, venir du Pays, ceux du Pays").

Aussi loin que les inventaires, livres de raison et registres tres de pauvres permettent de remonter, la "vestance" masculine, du dimanche se différençiait profondément de celle des jours ouvriers.

Au XVIII^e siècle, le trio vestimentaire de cérémonie : justaucorps, veste à longues manches et culottes courtes, régnait en maître à la Vallée comme en Europe centrale et occidentale. Le justaucorps (orthographié justaucorps dans nos inventaires) était un pourpoint serré à la taille et muni de basques. Le synonyme "habit" s'employait rarement chez nous (24). La redingote mentionnée à deux reprises, se rapprochait du justaucorps. Les termes de surtout, de casaca et de casquin devaient désigner des vêtements plus amples et plus communs, aussi les retrouverons-nous en traitant des haillons de tous les jours. Le Com-bier du dernier siècle de la domination bernoise faisait grand cas du complet. La veste était pourtant le plus souvent de couleur différente, plus voyante. Les inventaires signalent des justaucorps bleus, mordorés, verts, noirâtres, d'un gris blanc ou gris d'épine, méné dorés, tout à fait blancs. On utilisait (pour le justaucorps comme pour le gilet et les culottes) une variété étonnante d'étoffes : de cordillas de Montauban ou de Londres (gros-sière étoffe de laine) de verlandstin ? de ratine (étoffe de laine croisée, dont le poil est tiré au dehors et frisé), de serge, de base, de peluche, de droguet (tissu tramé de laine sur chaîne de coton ou de fil), de drap musqué, de finettes pressée ou musquée, de polidaine ? de croisé d'Angleterre.

*1. à là ao Pâi
veni dao Pâi
klè dao Pâi*

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre sous le régime guerrier de Berne, les uniformes bleus d'ordonnance abondaient. Des parements rouges venaient en rehausser l'éclat. Propriété du soldat, uniformes et armes pouvaient être vendus à l'ancien au décès du propriétaire. L'uniforme valait selon le degré d'usure de 23 à 50 florins.

Toute une gamme de vestes nous est signalée. Les rouges jouissaient d'un grand crédit (comme encore de nos jours en Alsace). Il s'en portait aussi de blanches, de bleues, de grises, de noirs, de canelle. Aux étoffes mentionnées pour la confection des justaucorps venaient s'adjoindre le robon ? le tafetas, le basin (étoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton), la dauphine ? la panne, le triège, la cotonne, la toile et même la peau. Dans quatre derniers cas, il s'agissait sûrement de vestes de travail rendant les mêmes services que les gilets à manches actuels. L'estimation de la veste dépendait naturellement de l'étoffe et du degré d'usure (estimée de 7 à 22 fl par les inventaires).

Comment justaucorps et veste se fermaient-elles ? Les documents nous renseignent insuffisamment à ce sujet. Une veste était pourvue de boutons de lais, deux justaucorps de boutons jaunes. Celui du secrétaire Giffay (Livre de raison (82) anno 1765) n'en exhibait pas moins de 26, rachetés d'occasion et estimés à 2 fl 8 sols, 6 deniers. Selon toute probabilité, cosandiers et cosandières utilisaient à l'ordinaire des moules de bois qu'ils recouvraient d'étoffe. Par économie, les boutons de fabrication extra-combière apparaissaient rarement.

La culotte se confectionnait des mêmes étoffes que la veste et l'habit. Elles prenaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Neuves, de belles culottes valaient 5 florins environ. Un inventaire enregistre (24) fait exceptionnel, une paire de culottes rouges à parements de même couleur galonnées d'argent. Elle avait appartenu à Jacques Meylan, horloger et assesseur consistorial. La veste était faite du même matériel flamboyant.

On aimerait savoir plus long sur le système de fermeture des canons. Sans doute y voyait-on une ou deux boutonnières. Exceptionnellement, certain inventaire (104) mentionne les boucles d'icelles culottes.

Le Combiier du milieu du XVIII^e siècle avait coutume de serrer sa culotte autour des reins au moyen d'une large courroie de cuir à boucles, (108) divers inventaires en témoignent (Ce procédé connaît encore aujourd'hui des adeptes. Le système de la martingale vint d'ordinaire la remplacer. Vers la fin du siècle, maint jeune homme porta pour la première fois des bretelles les jours de réception. L'aiguillette avait totalement disparu de ce temps-là.

Le costume dominical était l'objet des plus grands soins. Soigneusement épousseté et brossé après usage, il reprenait place pour huit jours dans le vaste buffet double. Acheté à l'occasion du mariage, le justaucorps accompagnait son propriétaire au cours de sa vie jusques et y compris le tombeau. Des jarretières de laine ou de cuir à boucles métalliques (95(108) fixaient le bas au-dessous du genou.

Le tricot venait seulement (1760) de faire son entrée dans le Haut-Vallion, aussi le bas de laine, de fil ou de coton tricoté, tendait-il à remplacer les bas d'étoffe jusqu'alors seuls connus (bas de ratine, de serge de Londres, de triège, de toile grossière). Les bas rouges trouvaient nombre d'admirateurs. Pendant la mauvaise saison des guêtres (patois gêto) se chargeaient de protéger le bas. Les inventaires en signalent d'élégantes en ratine fine, à boutons de cuir, en cordilles, en robon en drap et d'ordinaires, en toile de ménage ou de coton. Les inventaires évoquent aussi le souvenir de gamaches, sorte de jambières de cuir (68) et de gamachons (73), probablement de courtes gamaches.

On distinguait le soulier bas à boucles d'argent ou d'acier du soulier ordinaire. D'aucuns suivaient la mode, ainsi le secrétaire Gclay, mon arrière-grand-oncle qui se procura une paire d'escarpins, ces chaussures découvertes à semelles très minces.

Le chapeau de cérémonie, probablement de crin (B G 92) valait de 4 à 10 florins. Un ruban d'argent, plus ou moins large, le distinguait des chapeaux dits unis. Certains de ces couvre-chefs grand genre étaient pourvus d'une cape en toile cirée verte, à cocardes, servant à protéger le cou, ce me semble (B G 72) Le chapeau de paille pour homme brille encore par son absence (Inv 51)

Comment se coiffaient les hommes d'il y a deux siècles ? Les inventaires répondent mal à la question, mentionnant pour tout potage quelques perruques de laine (datant d'une époque antérieure ?) mais jamais de perruques en faux cheveux. On croit pouvoir en inférer que les Combiens d'alors s'en tenaient à la cadennette en cheveux naturels. Un pastel de l'époque, seul de son espèce à ma connaissance, vient appuyer ce point de vue (il représente Dd Henti Piguet, marchand d'horlogerie)

Alors que les familles plantaient le lin et le chanvre nécessaires à leurs besoins, un chacun disposait d'un nombre respectable de chemises en toile de ménage plus ou moins fine, voire de rugueux tissu de chanvre. On se demande si les chemises d'il y a deux siècles avaient le col attaché ou s'en passaient tout à fait. L'un des inventaires n'est-il pas seul à signaler trois cols de toile fine ? (68). Il faut ajouter que nos ancêtres ignoraient les vêtements de dessous, tant camisoles que caleçons, ne voulant pas, assuraient-ils, "se délicatiser" (N'en déplaise à l'Académie, notre "délicatiser" sonne plus agréablement à l'oreille que le bon français "délicater"). Ils avaient beau attraper des "rhumes carabins", ils se refusaient à copier les soldisant efféminés que nous étions.

La mode des cravates avait pénétré dans nos montagnes. On ignore toutefois si ces bandes d'étoffe servaient à protéger le cou ou étaient déjà devenus de purs ornements. Il s'en portait de blanches, de rouges, de bigarrées; les unes de mousseline, d'indienne ou de coton; les autres de soie ou de galette (filoselle tirées des cocons percés ?).

Un gros bonnet d'alors laissa à ses hoirs des boutons d'argent plats et massifs pour manches de chemise évalués à 5 fl (52) Sans doute était-il seul à se payer un luxe pareil ?

Le mot col paraît, dans nombre de cas, être mis pour collet mante ou pélerine. On en signale de blancs à agrafes d'argent(24) de velours (75), même un collet à capuchon(25) de drap gris. De manteaux proprement dits, il n'est jamais question. Les collets, comme aussi les casques et casaquins cités au début de cet article, en tenaient lieu.

Ici et là, une paire de gants figure au tableau, gants de coton, de laine, de fil, de peau, l'une avec le poil dedans.

Haillons de la semaine. Tel est le terme employé à divers reprises dans les inventaires du milieu du XVIIIe siècle.

La veste, notre gilet à manches d'aujourd'hui, jouait alors un rôle de premier plan. Il s'agissait de vestes de triège, de cotonne, de toile ou de peau. Le broustou faisait concurrence à la veste. N'allez pas vous figurer avoir à faire aux "broutes" tricotées en haute laine, chauds et confortables d'il y a un demi-siècle, tels qu'Eugène Rambert les a chantés. Non, l'ancien broustou se confectionnait en triège, en toile, en moleton(sic) blanc. On en portait pourtant de cossus en satin, en peluche, en ratine grise (qui fouille devant?) (122), en basin rayé blanc. L'un d'eux s'ornait de boutons d'argent (à filage) (120).

Quelques sarras nous sont signalés en triège caronné ou cotonnés. Dans un cas "sarrau de fil" est donné comme homonyme de "gurtout" orthographié "surtour" (645). Par la suite, le terme "sarrau" tomba en désuétude. louse et toulière le remplacèrent. Il en sera question tantôt. (blouses à agrafes de laiton, dites blouses à maillettes).

Mentionnons encore un terme emprunté aux Verbaux du Conseil du Lieu en 16 , l'apax "froché". Ce vêtement, fourni à un enfant par le recteur des pauvres devait être une sorte de blouse. Sans doute, convient-il d'y voir la forme féminine du froc.

Autres vêtements de dessus utilisés à toute sauce : les casaques et casaquins signalés à la page 342.

Aux gants fins prémentionnés venaient s'ajouter diverses sortes de mitaines, des mitaines de laine, parfois tissées au métier (125), d'autres de peau, en poil. On s'étonne de ne pas rencontrer de mitaines en gros drap pareilles à celles dont se servent les bûcherons, voituriers et autres artisans de nos jours.

En fait de coiffure, le chapeau commun manquait. Sans doute, utilisait-on la semaine des chapeaux détraichis qu'on n'aurait osé arborer le dimanche.

Les gens d'alors faisaient grand cas de bonnets divers; il s'en trouvait de laines; de soie; de panne; de toile; de coton; parfois fait au métier. L'un était rouge un quart de siècle avant la révolution(1763) (104). Un autre, dit "à carpan" (patois kãrã) représente souvent l'ancêtre de la casquette. Le terme calette (kãlãta) désignant le bonnet de nuit ou casque à mèche ne figure pas aux inventaires. Seuls, les trois ou quatre bonnets de coton enregistrés peuvent en avoir tenu lieu. La mode de dormir, le bonnet de coton enfoncé jusqu'au nez, chère aux générations d'avant 1850 n'existait-elle donc pas du temps de MM de Berne? ?

Note. Il y a un siècle, deux types de "calettes" se rencontraient. La plus commune était en coton blanc. Elle ne quittait guère le crâne de son propriétaire, jour et nuit. La calette bleu violacé à minces filets rouges à la base s'achetait aux foires de Monthé(Ooubs) aussi l'appelait-on calette de Bourgogne.

Si la culotte de drap était réservée au dimanche, celle de triège, de toile ou de peau régnait pendant la semaine.

Moins favorisée quant à l'art populaire que d'autres régions la Vallée n'a produit aucune peinture représentant l'un de ses fils en tenue, l'épée au côté, ou revêtu de ses habits de tous les jours. On ne saurait trop regretter cette lacune.

Les bourses de pauvres, associées aux bourses générales des trois communes se virent dans l'obligation de pourvoir les misérables de vêtements indispensables. Au Chenit, des distributions annuelles d'étoffes vers la St-Martin figurent dans les comptes de 1676. Le montant des acquisitions d'étoffes atteignit parfois un millier de florins. Ces largesses consistaient en toile et en ratine pour la confection des bas; en triège, mi-ratine, boge, serge, mitaine; en tritaine, soit gros drap du pays ou autres tissus. Les recteurs des pauvres profitaient en outre de la foire du Lieu pour acquérir des vêtements tout faits; culottes, chemises, jupons, guêtres, une paire de bas de laine, voire une perruque. Les parents besogneux s'entendaient à procurer sans bourse délier des complets pour leurs enfants: des sacs faisaient l'affaire. Un trou pratiqué à la base permettait de passer la tête; une prise au milieu de la bouche du sac séparait les jambes du juvénile possesseur: voici la farce jouée. J'ai connu une personne qu'on revêtit de la sorte à l'âge de 7 ans après avoir porté la robe jusqu'à cet âge.

Une rosadière (kozadéro)¹ dame Salomé Piguot se chargeait de la confection et du rapièçage pour le compte de la bourse des pauvres. (Assistance 13. 39) ^{Bernois}

Quant aux tailleurs pour hommes, le Lieu en connut dès le début du XVI^e siècle (voyez à ce sujet la page 27 du présent brouillon). Un tailleur alémanique, bernois sans doute, exerçait sa profession Chez-le-Maitre au cours de la 2^e moitié du XVII^e Il avait nom Georges Hofmann (la façon d'une veste de nanquin et d'une culotte ou même lui valut 4fl (208) anno 1782). Maitre Hofmann dut bien souvent se contenter de transformer les défroques achetées aux fripiers de Moutte. Une soutane d'abbé, un pourpoint de conseiller au Parlement de Bourgogne, une culotte de garde du roi, venaient ainsi échouer sur les épaules d'un brave Combier. La restauration alternait heureusement avec la taille en plein drap. Des marchandsdrapiers étrangers venaient déjà offrir leurs marchandises de porte en porte (1782)

Le secrétaire B. Golay étant allé à Berne et à Lau- (p206)
sanne pour affaires officielles profita de l'occasion pour en rapporter des toiles et des étoffes diverses (1767) Livre de Raison (118). Deux ans plus tard, il s'agit de ratine blanche de Hollande, procurée à Genève (p.146) En une autre occasion et au même endroit, Golay emplette de la flanelle, du satin "verd" et de l'impériale verte (65). Il se fait envoyer de Morges du fin drap noir, de la serge d'amme^o blanche (171) à 17 batz l'aune, (anno 1775), le tout valant plus de 41 florins.

La Vallée comptait pourtant déjà quelques placiers en drap. Dans mon petit hameau de Derrière-la-Côte, on en comptait deux, marchands-horlogers de leur métier. L'un de leurs ouvriers avait-il besoin de quelque étoffe, vite l'avisé patron s'empressait de faire venir la marchandise. Il y trouvait naturellement son compte (Journal de Aubert, 17).

¹kozadéro

Il faudrait disposer d'inventaires pareils à ceux du milieu du XVIII^e siècle pour suivre l'évolution du costume masculin aux temps mouvementés de la révolution et de l'Empire, comme à ceux plus calmes de la Restauration.

La Ville mise au courant par ses négociants trafiquant avec la place de Paris, ne tarda guère à se conformer aux modes vestimentaires de la capitale. En 1800 déjà (Registre des Pauvres du Chenit, il est question d'un pantalon fourni à un miséreux. Les réfractaires ne manquèrent pas surtout parmi les gens d'âge. Une tradition de famille veut qu'un arrière-grand-soit demeuré fidèle jusqu'au bout (1830) à son justaucorps mordoré, à ses culottes et à sa "cadenette".

Note. Ces pantalons de la première époque dits à braiète ou à ~~br-foeu~~ comportaient une petite porte carrée sur le devant. Un système de boutons et de boutonnières permettait d'abaisser ou de relever le "brélieu" à volonté, (ce dernier terme s'appliquait pareillement aux portes des crèches se rabattant de haut en bas sur la grange.

Les couvre-chefs de crin, inusables, qu'on reteignait périodiquement, firent place au large chapeau de feutre, dit girondin. Une aquarelle d'Aug-Piot (à la salle des maîtres du collège scientifique) représentant le haut du village du Sentier nous fait voir les faneurs couronnés, malgré la chaleur, du chapeau à larges bords (vers 1810); les chapeaux de paille apparurent chez nous vers la même époque. Il s'agissait très souvent de chapeaux de fabrication indigène, ainsi que le chapitre traitant de la chapellerie l'a fait voir. S'agissait-il de chapeaux du type canotier ? On l'ignore. Bien me souvient avoir déniché autrefois au fond d'un galetas, un haut gibus de paille à étroit rebord remontant à des générations. Il existe en outre chez l'un de mes voisins une tubette grise à fond plat telles que les portaient les aristocrates anglais vers 1840.

Le manteau (mâté) remplaça peu à peu la casque. Lors de la conquête de l'Algérie, le manteau à capuchon des Arabes trouva des imitateurs en France, puis au Pays Romand. On en vint par la suite à qualifier erronément de "burn" tout genre de manteau. Mon père affectionnait cette expression. On parlait aussi autrefois de "soubiss" sans que nul ne sût exactement de quel type de manteau il s'agissait. Cette appellation n'a certainement rien à voir avec bise, vent du nord. Pr oviendrait-elle du maréchal Soubise, adversaire de Frédéric-le-Grand ? Mainte pièce de vêtement ne tire-t-elle pas son nom d'un personnage militaire ou politique ? (raglan, La vallière).

Les magistrats, les fils des familles aisées devaient suivre dans une certaine mesure, mais avec retardement les modes vestimentaires de Paris. Quelques postes de livres de raison et des tableaux de famille permettent de nous en assurer.

Voici un tableautin représentant A. L. Reymond du Solliat, vers 1800. Ce commerçant porte une sorte de redingote bleu de Prusse, à col par trop rehaussé vers l'arrière, selon le type des Incroyables et de l'Empire; un gilet jaune à filets rouges, également très montant et une informe cravate noire. Aucun col n'est visible. Sans doute, le carcan n'avait - il pas encore fait apparition. Ce col de chemise aux deux pointes dressées vers les oreilles, entouré d'un manchon de soie noire, date du premier Empire. Le tableau du colonel Sol. Rochat (1783-1863) le représente engoncé dans son carcan. Certains Combiens restèrent fidèles, leur vie durant, à cet instrument de supplice. L'un de mes voisins le portait encore vers 1890, bien que la soie en fût usée et décolorée.

г. бтo лoéu з. бÿрну

ms 355, 356

Costume féminin Un contrat de mariage d'avril 1657 donne une indication à ce sujet. Guillaume Aubert, père de l'épouse, s'obligea à payer à son gendre Moyse Gay une dot de 600 florins, plus à lui fournir une vache et une génisse d'un an. Les "vestances et trossel" de sa fille Marie comprenaient: une robe nuptiale de drap de couleur, une autre de serge, 8 linceuls, 8 chemises, 8 aunes de mantil (probablement sorte de toile). Ce terme désignait une nappe en ancien français (lexique Godefroy, p. 320). Une contre-pointe, un coussin et un coffre fermant à clef. L'époux, en témoignage du loyal amour qu'il portait à la dite son épouse, promit icelle de pourvoir de jouyssances sortables à sa qualité pour le dit jour de leurs noces". Signé Abraham Viande, notaire (Historica VI 76/7).

Les inventaires du milieu du XVIIIe siècle abondent en détails durieux et minutieux sur les atours du beau sexe d'alors. Il est très souvent question d'habit. A en juger par les prix, mentionnés à l'occasion (de 22 à 40 florins), il paraît avoir s'agit de ce que l'on appellerait aujourd'hui costume tailleur, soit d'une jaquette et d'une jupe du même. Il s'en confectionnait en droguet d'Angleterre gris souris ou musqué; de serge noire de Londres; de croisé d'Angleterre ou de Sigovie (Ségovie ?); en gris blanc; de camelot musqué; d'étamine de soie musquée ou du Mans (pp. 61, 63, 80, 94, 115).

Les robes ou jupes revenaient naturellement moitié moins cher (de dix à douze florins). Etoffes usitées: finette grise, Cordillas de Bayonne, ratine blanche, mi-Londres bleue, beige, berline bleue et violette, popeline noire, gros drap noir (pp. 53, 61, 81, 88, 93).

Le jupon, selon la qualité du tissu et de son état d'usure, valait de 10 à 30 florins. Il s'en confectionnait pour tous les goûts et pour toutes les bourses: de camelotte rayée noire; de grisette rayée bleue et noire; d'étamine; de satin rayé et fleureté; de satin rayé rouge et noir, aux couleurs de Berne; d'indienne doublée et piquée de basin blanc rayé; de boge également rayée, de flanelle bleue; de popeline et autres (pp. 53, 63, 80, 81-87, 93, 94, 115).

Souvent aussi, il est question de veste, sorte de corsage ou de mantelet peu dommage (estimée de 3 à 7 florins). Mêmes étoffes que ci-dessus, plus la mi-laine et la serge (pp. 61, 63, 80). Le noir de poisson ?

De rares vestons sont aussi recensés. On les confectionnait en flanelle, en ratine, en popeline caronnée (ou indienne, orthographiée indienne), en triège, en droguet d'Angleterre, en cordillat (pp. 61, 80, 81, 87, 93, 94).

Viennent s'y ajouter une veste de nuit de moleton (87) et deux blanchets, l'un bleu, l'autre de gros drap blanc (61). Ce vêtement d'ordinaire réservé aux campagnardes de la plaine vaudoise put par la suite devenir commun à la Vallée. D'abord de milaine ou de courtin, il en vient à désigner tout veston peu dommage d'étoffe médiocre. Mon père parlait souvent de son blâtse (*blâtse*)

Les dames d'il y a deux siècles utilisaient déjà des corsete ("corcels") pour maintenir leur taille. Il en existait en satin rayé fleureté ou gaufré, d'étamine noire et du Mans, de basin blanc, de fine toile et de coton. Certains corcels étaient pourvus de manches de toile, voire de dentelles aux poignets (63, 64, 87). On parlait conjointement de corps balainés, noirs, blancs ou gris, en satin, en ratine, en simple toile (61, 63, 80, 115).

Nos vénérables aïeules, plus difficiles que leurs maris et frères, avaient renoncé aux bas de ratine et de grosse toile. Les leurs étaient de laine blanche, de laine grise à coins rouges, de coton blanc ou de fil. La paire de bas de coton revenait à 2 fl. (53.88.92) La laine était sensiblement plus cher qu'avant la seconde guerre mondiale.

Le tablier fantaisie ou de travail, ^{crêpe} ~~facédé~~, était continuellement de requise. On en voyait de fine mousseline, de soie bleue à rayures, d'indienne à bouquets ou caronnée, de ~~crêpe~~ baraca ? de coton rayé et de roy (4 fl. d'indienne blanche à fleurs violettes, de simple coton blanc, de grossière toile de ménage. Un seul tablier montant dit à bavette figure au tableau (53.54.55. 61.63.67.88.93)

Dames et demoiselles affectionnaient les mouchoirs et les demi-mouchoirs, sorte de fichus ou de châles jetés sur les épaules. Ici, la coquette revendiquait tous ses droits. Il en existait de toutes nuances et de tissus variés, de fleuret (soit échappe de soie), de coton blanc brodé à bordure de dentelles, de coton brodé de laine, de filocelle, de fleurette rare, de crêpe des Indes; des mouchoirs de cou damassés et caronnés, de ceux de soie quadrillés rouge et bleu, de mousseline façonnée, d'indienne fayencée, des blancs gaufrés; des mouchoirs de soie pruneau ou noirs; de ceux de gaze à fleurs noires. L'un des demi-mouchoirs est dit de provenance lyonnaise (55.61.62.63.80.81 88-82.93.94.115).

Les châles des Indes n'avaient pas encore fait apparition. Nous y reviendrons tantôt.

Les ~~penottes~~, mites, mitaines courtes laissant les doigts libres, étaient à la mode. Les inventaires en signalent en laine, en coton, en fil, en indienne, vertes ou noires (30,88.93)

Ces dames portaient parfois de fausses manches en guise de protection (55) - Des gants de psau et un manchon de renard (93) constituent des exceptions (61)

En fait de chaussures, les inventaires signalent des souliers de travail et de ceux à boucles d'argent, plus une unique paire de pantoufles (62) (38).

A défaut de poches pratiquées dans le vêtement, on se servait de poches indépendantes attachées sous la jupe. Il y en avait d'indienne, de flanelle, de satin, de toile rayée (54 sq). Elles renfermaient de rares mouchoirs de poche (2 pour chacune des personnes huppées (80693)

Les ciseaux se balançaient à la taille, fixés à une attache munie d'un crochet (80). L'un de ces porte-ciseaux en laiton porte la date de 17...

Comme aujourd'hui, les femmes se livraient à des ouvrages de couture, au tricot ou au crochet. L'une d'elles laissa à ses héritières un porte-ouvrage bigarré; une autre un élégant cahet en soie damassée à trois cabarets, soit compartiments (62) (88)

En fait de colifichets, quelques rubans et bouts de dentelle seulement nous sont signalés (55) (80). Des boîtes en sapin fabriquées à Bois d'Amont au futur département du Jura servaient à remiser ces petits riens auxquels on tenait tant. L'une de ces boîtes, en parfait état, a la forme d'un triangle aux angles rabattus. Elle mesure 50 cm de côté et 15 cm de hauteur. Quatre minces lamelles, quelques petits clous et agrafes suffisaient aux adroits fabricants. D'autres de ces volumineuses boîtes accusaient la forme de cylindre. L'une d'elles a un diamètre de 40 cm, une hauteur de 30. Un curieux système de lanières de bois sert à relever les copeaux constitutifs.

Maintes jolies personnes n'avaient pas l'occasion de se mirer. Des trente inventaires renfermés par le registre, deux seuls signalent la présence d'un miroir.

L'un et l'autre sexe disposaient de copieuses provisions de chemises. L'inventaire du "trocel" de feu honorée Jeanne Reymond en son vivant femme d'Abraham Lecoultre du Chenit accusait 6 chemises neuves, 8 autres légèrement usées, 7 dites moitié usées, plus 6 $\frac{1}{2}$ aunes de toile pour en faire de nouvelles. Les chemises neuves valaient près de 4 florins pièce. Anno 1762 (p.79)

Deux uniques essuye-mains figurent sur les 30 listes d'objets divers. On ne se lavait pas tous les jours, de ce temps-là!

Une chose aura frappé le lecteur : ni femmes, ni hommes ne connaissaient de vêtements de dessous. Nulle mention de culotte quelconque dans les inventaires d'effets féminins. Les pauvrettes ne devaient pas être à la noce par les âpres bisés de l'hiver. Brrrr!

Il reste à traiter de la coiffure de nos lointaines aïeules.

Une chose ne laisse point de surprendre : les chapeaux brillent par leur absence à l'exception d'un de paille, d'une bergère sans doute (80). Il existait par contre non moins de 7 variétés de coiffes dont les caractéristiques gagneraient à être connues, savoir les coiffes proprement dites, les coiffettes, les béguines, les doussettes - ou doucettes - les cornettes, les bagnolettes et les barrettes. Il y avait des coiffes à dentelles et à tours (montées en rond, Littré D.F.) (54.115). Barrette nous est donné comme synonyme de coiffe (94). Comme les coiffes, les coiffettes exhibaient des dentelles ou des tours (54.55). Les béguines tenaient le haut du pavé. On en portait de coton fin ou grossier, d'indienne, de tafetas, de crépon. Les blanches et les noires paraissent avoir été les seules en usage. Certaines avaient de longues barbes, un conon (fond) de toile, une doublure de molleton (54.54.62.64.80.81) béguine. Les doucettes toujours blanches ou noires, étaient plutôt de cérémonie à en juger par leur matériel : soie, crêpe de soie, tafetas. On distinguait les "doussettes" à dentelles de leurs soeurs à tours (54.115). Dans deux cas, nous rencontrons des cornettes d'indienne (54.80). Une unique mention évoque une bagnolette d'indienne. (D'après Littré : la doucette était une légère étoffe de soie; la bagnolette, une ancienne coiffure, sans plus d'explications la cornette, une coiffure de femme en déshabillé).

Des bribes fanées dénichées au fond de quelques coffre ou dans la pousière d'un galetas, d'anciennes peintures ou daguerréotypes prouvent que les femmes d'ici se plièrent à la mode du jour.

Les bergères du type de celle de la fileuse de Freudenberg, puis les capelines de la première moitié du XIX^e siècle firent des heureuses (41). Nos dames se parèrent en leur temps de jupes et de tailles Empire, de crinolines aux cerceaux de métal, de tour-
mures, de corsages à basquines.

Jupes et tailles Empire. L'une d'elles en superbe soie taffetas aux reflets rouges et verts existe encore. Son propriétaire, un vieux "renevin" (amateur de bric-à-brac) refuse obstinément de s'en dessaisir. Tableautin de Madame A. L. Reymond.
crinolines. Servaient de déguisement aux gosses lors de pique-nique villageois. Ils en détachaient les cerceaux pour les rouler.
Tournures. Désireuses de ressembler au dromadaire, les élégantes de 1830 bossuaient leur dos au moyen d'un sachet disposé sous la jupe, au bas du dos. Bien me souvient avoir été occupé par une tante tailleur à charpir des torsades de charvre destinées à remplir les sachets en question.

châles-tapis ou châles des Indes. N'allons pas oublier les châles-tapis ou châles des Indes. On en aurait porté sous le premier Empire, si la tradition ne fait erreur. Elle veut que pendant le blocus continental, la contrebande de ces précieux tissus ait sévi intensément à nos frontières. Vu le prix de ces châles (de 200 à 500 fr) dont il pouvait porter une douzaine, le contrebandier réalisait des gains fantastiques.

Ces châles-tapis en fine laine de Cachemire, aux teintes vives, aux arabesques compliquées, firent les délices de plusieurs générations. Nos mères et grands-mères les revêtaient aux grands jours, les dimanches et jours de fête. Elles les portaient pliés en biais, l'une des pointes descendant très bas dans le dos. Toute fiancée s'attendait à recevoir un châle de son promis. Tel était encore le cas en 1875. Puis, assez brusquement, le vent tourna. Une sorte de mantille à l'espagnole remplaça le châle. Seules les vieilles personnes osèrent encore se montrer à l'église avec leur châle de noces tranchant sur la robe de fin mérinos noir. Les derniers châles disparurent au début de notre siècle. Ils se virent convertis en couverture de lit ou servirent à rembourrer quelque canapé ou fauteuil.

Kleidung der verschiedenen Lebensalter.

Je me suis laissé dire que les garçons portaient autrefois la robe jusqu'à leur réception. Par la suite, seuls les pantalons et les robes plus courts distinguèrent les enfants des adultes. Anciens et anciennes demeurèrent imperturbablement fidèles aux costumes et coiffures de leurs jeunes années, tandis que les générations montantes accueillèrent avec empressement les nouveautés.

A peine la trentaine dépassée, mes grands-mères et revires (arrière-grands-mères) entendu à l'occasion "rerevire" pour triaïeule, avaient l'air de personnes d'âge vénérable, engoncées qu'elles étaient dans une profusion d'étoffes et d'accessoires, de béguines, fichus, châles. Peu à peu le corps se dégagait de ces impedimenta; on finit même par tomber dans l'excès contraire dès le début de notre siècle.

Nos grands-pères, répétons-le, se refusaient à sacrifier leurs pantalons à brayette, leurs carcanes, leur cadenette. On en voyait encore des représentants attardés vers la fin du siècle dernier.

L'uniformisation du costume masculin se réalisa peu à peu. La redingote et le haut de forme indispensables aux noces et aux ensevelissements ne sortirent plus des armoires. Le veston triompha sur toute la ligne. Rien, sauf peut-être la teinte plus sombre de la cravate, ne distingue plus le costume des anciens de celui des jeunes gens.

Konfirmationskleidung. (Vêtements de communion)

Ne pas disposer d'un complet ou d'un costume battant neuf pour être reçu, quel affront pour filles ou garçons! Autrefois, dans les familles besogneuses, les parents les premiers intéressés, s'ingéniaient à amasser à la longue la somme nécessaire. On gagnait ici et là un petit sou. Le parrain ou la marraine se fendait à l'occasion de quelques crutzes ou baches, voire de tout un florin. Sauf chez les gens huppés, le costume de communion demeura longtemps des plus simples et n'eut de mémoire rien de particulier. Vers 1830 la plupart des filles s'estimaient heureuses d'arborez le jour des Rameaux une robe d'indienne foncée. De voile, pas encore question.

Peu à peu, les exigences s'accrurent. Le jeune garçon s'estima lésé s'il n'était mis à quatre épingles. La jeune communian- te ne songea plus des mois durant qu'à la longueur et à la finesse de son voile; les conversations entre camarades tournent exclusivement autour du costume à revêtir.

Les comptes des pauvres nous montrent les minces exigences des catéchumènes indigents, que les bourses communales et des pauvres devaient s'aider à vêtir. (Détails à emprunter à mon étude sur l'Assistance publique).

Kleidung des Verheirateten und der Unverheirateten. A ma connaissance, notre région ne fit jamais de distinction vestimentaire entre ceux qui avaient réussi à garder leur précieuse liberté et les malheureux qui s'étaient mis la corde au cou.

Trauerkleider. ^(Vêtements de deuil) A part la teinte sombre uniforme, puis le noir rayé de blanc chez les femmes, le crêpe au bras ou au chapeau, notre région n'a rien d'intéressant à signaler dans ce domaine. Note. Vers 1840, un long crêpe adapté au chapeau haute forme et pendant en bas le dos était de rigueur pour celui qui était chargé d'aller faire tracer le défunt ou la défunte.

Hochzeitskleider. Ici non plus, la Vallée a peu à nous apprendre. L'époux, sous le régime bernois, revêtait son costume militaire le jour de ses noces. L'épée pendait à son côté. C'est ainsi qu'Isaac Aubert de Derrière-la-Côte, étant armé et équipé suivant les ordonnances souveraines, épousa le 28 octobre 1728 Suzanne Paget, fille de Jehan, bourgeois de Bordeaux. ("Généalogie de Guillaume Aubert, p.35).

On ne sait quand le costume civil remplaça l'uniforme chez l'époux. Chacun, homme et femme, chercha à se vêtir de son mieux pour la circonstance. Les époux qui le pouvaient revêtaient la redingote noire et la chapeau haute forme. L'épouse, souvent en blanc, dissimula ses traits sous le voile blanc et la couronne aux fleurs d'oranger. Le vêtement de noces se disait plaisamment: ~~lèz à lo d'èpousal~~.

Berufskleidung bei Bauern, Fuhrleute, Handwerker, usw.

Il ne faut pas s'attendre à trouver des costumes spéciaux propres à l'exercice de certains métiers dans une région où presque chacun s'entendait à travailler la terre tout en se livrant à des industries diverses.

La blouse ou roulière, plutôt rare à l'époque bernoise, devint au siècle dernier d'un emploi presque général. L'horloger préféra longtemps la blouse mi-longue à fins carreaux blancs et bleus. Elle devint grise par la suite, blanche à une époque récente. Le pur campagnard et le voiturier aimaient mieux la blouse raide d'un bleu foncé, agrémenté d'ornements de fil blanc.

Le charpentier, le forgeron, pour des raisons de commodité travaillaient revêtus du gilet à manches. La coutume, naguère fréquente chez les ouvriers surtout de serrer leur pantalon de futaine à la taille au moyen d'une ceinture de flanelle rouge nous vint sûrement du dehors, comme le type du pantalon lui-même. Seul l'armailli des chalets se distingue vraiment par son gilet à courtes manches à gigot, souvent bordé de rouge, et par sa petite calotte de cuir ou de feutre, brodée ou non (kâlè dâ râtè) 2. du commun des mortels. Inventaires et livres de raison ne souffrent mot de ces deux pièces de vêtement. Des pères venus des Alpes vaudoises ou bernoises durent en donner l'idée aux vachers de chez nous.

1. lèz à lo d'èpousal
ès kâ dâ lu

2. kâlè dâ
fistè (u)

[Coiffures]

Haartracht. Il a été fait allusion plus haut aux perruques de laine du XVIII^e siècle et aux cadenettes du suivant. Vint la mode des cheveux assez longs rejetés sur le col de l'habit, à la Louis-Philippe. Les générations suivantes copièrent maladroitement ce qui se faisait en ville.

Nous ignorons comment au XVIII^e siècle, nos aïeules arrangeaient leurs cheveux sous leurs coiffes diverses. Après 1870, la crépine, sorte de résille, emprisonnait les cheveux. Vers 1800, (un tableautin représentant Me Abr Louis Raymond nous l'apprend) le type de la coiffure des parisiennes d'alors était : de petites frisures entourant le visage et tombant sur les oreilles; une épaisse torsade roulée derrière la tête avait des adeptes chez nous parmi les gens aisés.

Nos ancêtres au XVIII^e siècle se rasaient; ainsi l'exigeait la mode venue de France (tableau du colonel Kochat et de Ph. Bernoy Dd Aubert). Sous l'Helvétique et l'Acte de Médiation apparurent les longs favoris, (tableautin d'A. Ls Raymond 1800). La génération suivante née sous le premier Empire porta volontiers la barbe à collier. Mon grand père paternel lui demeura fidèle jusqu'à 80 ans (lèvres et mantons rasés) (Ensuite, la moustache s'est généralisée). L'impériale (barbiche en pointe) eut chez nous comme ailleurs, de divers adeptes au temps du second Empire. Maintenant on se rase de nouveau; la Vallée ne pouvait rester en arrière. Chez nous aussi, depuis quelque dix ans, jeunes gens et hommes faits se croiraient ridicules si le moindre poil ombrageait leur lèvre ou leur menton. La gent montonnière peuple les deux hémisphères. [LBijoux]

Schmucke. Qu'ils avaient peu de parures et de bijoux vers 1750, nos aïeux et aïeules! On visait plutôt à la qualité et à la variété des tissus qu'à orner les pièces de vêtements. Quelques bouts de dentelles venaient agrémenter les corsages; ici et là, deux doigts de ruban. Seules les coiffes paraissent avoir rivalisé en élégance et en bon goût.

Les inventaires, si souvent mis à contribution, évoquent un unique collier de dame, collier de verroterie sans doute puisqu'il ne valait pas 9 sols. (54) En 1745, le secrétaire Golay achète à sa future une sanglotte (pendentif) et une paire de pendants d'argille, le tout taxé à 7 fl 3s (Journal(8), 2 petits brillants. En fait de bagues, une seule d'argent nous est signalée. On ne sait si destinée au mari ou à la femme. Le secrétaire disposait d'une montre à l'anglais, ajoutons quelques paires de boutons de chemises en argent, et nous aurons épuisé la liste des objets précieux revêtus par le sexe laid. Tôt après, la situation s'améliora, grâce au progrès industriel. Alors apparurent ces lourdes broches et ces longues chaînes d'or que nombre de familles ont religieusement gardées. Comme de juste, chacun, les horlogers surtout, voulut avoir sa montre. Les deux pièces de vieil argent que j'ai sous les yeux doivent dater de plus d'un siècle. La plus ancienne en apparence porte le nom des fabricants, Mestrel et Cellier à Genève. Sur l'autre, on peut lire David Kochat à la Vallée.

Anatändige und unanatändige Kleider.

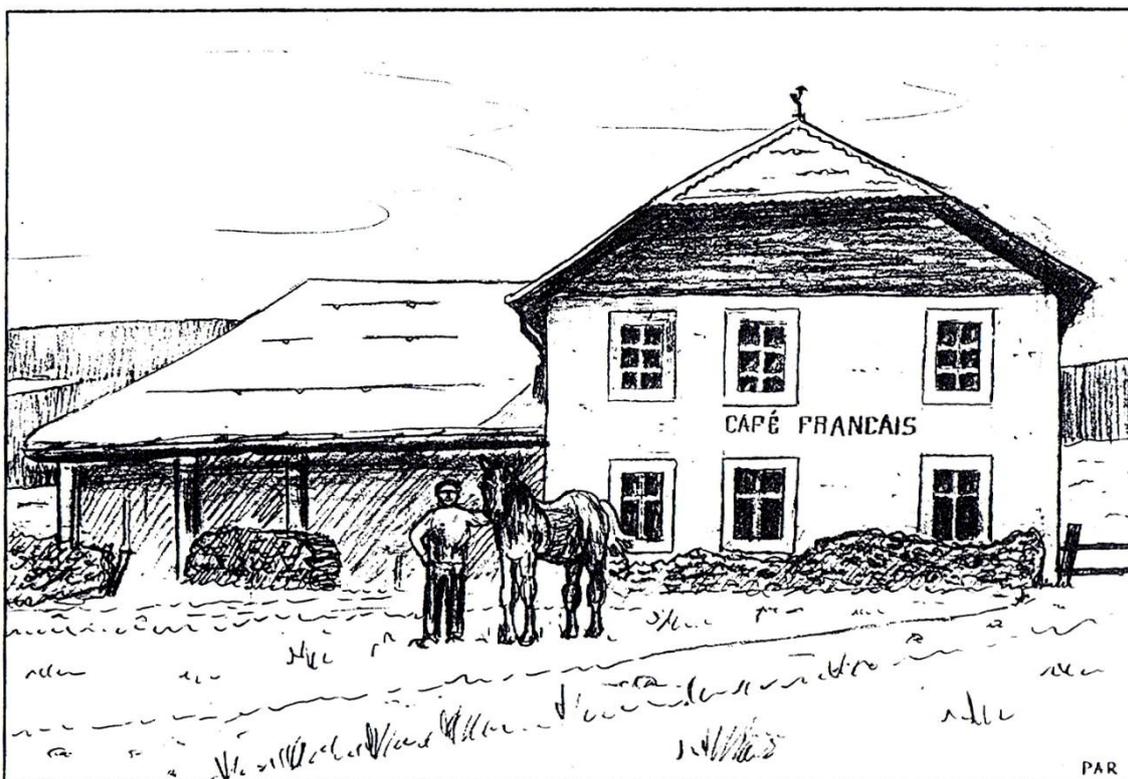
Prudes à l'excès, nos lointaines aïeules ne laissaient voir que leur visage et leurs mains. Seule, la génération actuelle exhibe ses chairs avec complaisance.

*Wetmen
hannet
et mal honnêtes*

B-arhaupt und barfuss gehen. Aller nus pieds ne sourit jamais aux Comblers. Seuls de très pauvres gens recouraient à ce système pour leurs enfants par économie et pendant la belle saison. Ils étaient sûrs de rencontrer des imitateurs parmi leurs camarades, fils ou filles de gens aisés. Un beau jour, toute une équipe se donnait le mot pour abandonner bas et souliers. Les pieds une fois sérieusement endoloris, l'expérience ne se renouvelait pas. Quant à la mode d'aller nu-tête par tous les temps, elle est vieille de quelque dix ans et passera gitôt que cela chantera à la jeunesse de Paris ou de Londres. La Vallée s'empressera de s'incliner devant leur verdict.

Notes: Les carcans servirent, on l'a dit ailleurs (p.) de cachette aux pièces de dentelles passées en contrebande dans le grand pays voisin (première moitié du siècle dernier) (ms 354)

Etoffes. L'hôpital du Chenit utilisait vers 1834, une étoffe très résistante, dite cuir de Loup. A ce sujet, "Assistance locale publique" Feuille d'Avis de la Vallée du 4 oct 1944, colonne 7.
Peut-être ce tissu prit-il plus tard le nom, encore connu, de peau de diable.



Collection Jean-Pierre Devaud



Philippine Reymond, 70 ans en 1864, la plus vieille photo du lot. Admirez la tenue où il y a assez de tissu pour habiller un bataillon !



Samuel Reymond, 78 ans le 16 août 1864.



Zélie Capt-Reymond, née le 7 octobre 1813, mère d'Hector et Jules-César Capt.



Vers le mur, été 1870 selon le propriétaire de l'album. La date apparaît quelque peu antérieure à la réalité.



Au jardin, au Solliat, août 1897



Veillée d'hiver à la Grand'Pièce au Solliat vers 1910.



Famille Marie Meylan-Capt, promenade au-dessus du Solliat vers 1910.



Les filles de William Capt receveur, sans doute au Solliat, vers 1910.



Chez le Grand-Jacques, horloger et paysans vers 1910.

Collection Paul-Henri Dépraz du Séchey



Alice Dépraz vers 1900.



Grande et petite sœur Dépraz, vers 1890.



Les parents à Paul-Henri Dépraz, instituteur. Vers 1920.



Les horlogers du Séchey vers 1910.



La famille Dépraz devant la ferme vers 1930.

Du côté des Pantalons aux Charbonnières



Charles-Louis Rochat dit Pantalon à l'institut Nathanaël, sauf erreur près de Grandson, vers 1866. Charlot n'est pas loin. .



Sa fille Jeanne vers 1900.



Le père de Charles-Louis dit Louis, appelé aussi Charles Louis. Né le 22 janvier 1812, fils de Louis Siméon Rochat né en 1769 à la Cornaz et de Suzanne-Marianne fille de Rodolphe Rochat de l'Épine dit Rodo.



Charles-Louis, dit Louis Pantalon (1852-1945) au bord du lac en tenue d'amodiateur, ce qu'il fut longtemps à La Cerniaz, au-dessus des Charonnières.



Troupeau de plaine, avec les paysans en blouse d'amodiateur.

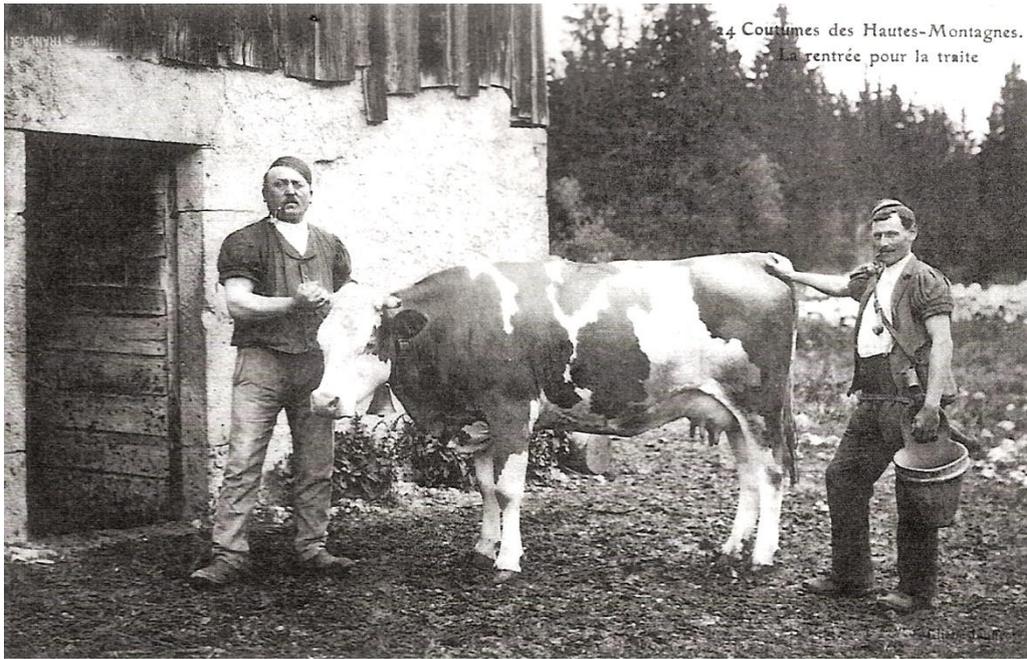


Les voilà qui vont sur France.

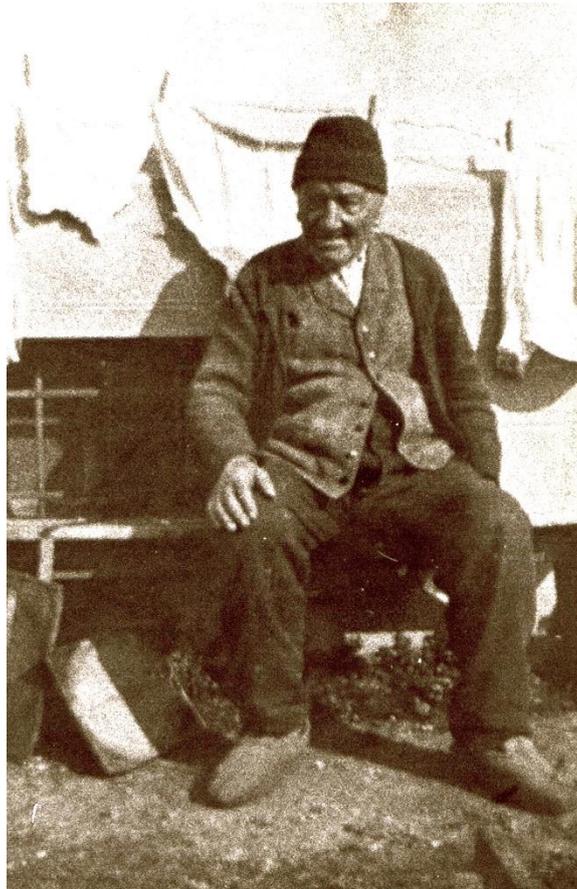
Chez le Gros Elie en ces mêmes Charbonnières



A gauche Henri feu Elie, né en 1832, décédé en mai 1897. Un colosse aux pieds d'argile. A gauche son fils Elie, dit le Gros Elie. On porte le mandzon à courte manche idéal pour le travail au chalet.



Le gros Elie (1872-1933) et Senat, sans doute chez Cornet, sur France. L'habit du berger est alors le mandzon.



Charles-Auguste Rochat, célibataire, né en 1826, décédé en 1913, ici devant la maison du Gros Elie, son neveu.



Jenny Fanchette Mériy veuve de Elie Henri Rochat, née en 1832, décédée en 1918. Mère du Gros Elie.

Charbonnières toujours



Rochat Gustave (1838-1913), horloger, habitant chez Alphonse, partie occidentale. L'habit d'horloger, le migross ou micros sur le front.



Superbe rencontre des sept sœurs. Fanny est au centre. Les robes sont d'une grâce et d'une richesse époustouflantes. Chacun, en fonction des photos de notre précédente présentation, pourra s'exercer à mettre un nom sur chacune. Lucie Rochat-Golay, assise, deuxième depuis la gauche, étant décédée le huit novembre 1921, cette photo est antérieure, que l'on peut dater de 1910-1915.

Du côté de chez le Juge

Revenons maintenant au vieux juge Rochat. On a la bonne fortune de posséder un portrait de lui et de son épouse. La photo est ancienne, dans tous les cas antérieure à 1867 où le mari décède. Elle nous renseigne sur la manière dont on portait l'habit vers 1860. Elle nous donne surtout la certitude que pour ces dames, on n'était pas avare de tissus, ceux-ci lourds et robustes, en lesquels on était véritablement caparaçonné ! Le châle est bien d'époque lui aussi. Nous n'avons certes pas affaire ici à deux tourtereaux, ce qui ne les empêche pas d'être attendrissants, placés là l'un contre l'autre sur les deux chaises que le photographe a mises à leur disposition. Nous sommes chez S. Heer-Tschudi, à la rue de St. François no 20, à Lausanne. Le couple a dû descendre à la capitale, en diligence on présume, à l'occasion d'une visite possible à leur fille Mélanie. Il y a ici la constatation évidente que la fidélité, à défaut d'un amour duquel on ne peut rien

dire, unit ces personnages des temps passés, avec des visages austères que la vie a marqué.



Isaline Rochat n'a plus ses dents, le Juge, figure véritablement fantomatique, en possède sans doute encore quelques-unes. Chose bizarre, le problème des dents, et pèse souvent sur une vie entière, n'est pratiquement jamais évoqué en histoire.



Isaline Rochat, descendue du Haut-des-Prés au village lors de son mariage, avait posé seule, chez le même photographe peut-être et vers la même époque, dans une toilette encore plus invraisemblable que l'on peut découvrir ci-dessous. Ne souriez pas, c'est véritablement l'époque, et toutes nos ancêtres, arrière-arrière-grands-mères pour nous autres de la moitié du siècle passé, en avaient passé par là

Le couple aura six enfants, dont l'un, Samuel Rochat dit Sami, juge., et l'aînée, Mélanie Rochat poétesse, devenue Mélanie Mellet-Rochat par son mariage à Lausanne.

Und so weiter et fin.

